



Règlement du trail de la lande forêt

ART.1 : L'association sportive du Graïs organise le samedi 5 septembre 2026 sa treizième édition du trail de la lande forêt avec le soutien du conseil départemental et de l'O.N.F. (office national des forêts).

ART.2 : Le nombre de participants est limité à 350 pour raison de sécurité.

ART. 3 : Le départ de la boucle sera donné à 10 h pour le 24 km (épreuve comptant pour le Challenge Trail Tour Normandie), à 10h30 pour le 16 km et 10h45 pour le 8 km à proximité du château du Graïs. Clôture des inscriptions 10 minutes avant le départ.

Dans le cas d'un coureur qui prend le départ d'une course pour laquelle il ne s'est pas inscrit, il sera disqualifié.

Tout coureur arrivé après 13h ne sera pas classé.

ART.4 : Le chronométrage des courses est assuré par SMIL'EVENTS 27, par la pose d'une puce sur le dossard. Tous les coureurs doivent rendre leur dossard dès leur fin de course aux bénévoles présents sur la ligne (sous peine de devoir payer leur dossard 2,50€) .

ART. 4 : Il est recommandé à chaque coureur de **prévoir son propre ravitaillement et son propre gobelet** ainsi qu'une tenue adaptée à la pratique du trail. Les casques ou écouteurs pendant la course sont interdits pour des raisons de sécurité.

ART. 5 : Pour les non-licenciés, le PPS Pass Prévention Santé de moins de 1 an est une **condition obligatoire**.

ART.6 : Les membres de l'association se déclinent de toutes responsabilités en cas de vols, de pertes, ou de dégâts subis sur les biens personnels des participants.

ART. 7 : Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'absence le jour du trail de la lande forêt pour quelque motif que ce soit. Le lot ne sera également pas attribué.

ART. 8 : Une assistance médicale de secours sera assurée sur le parcours et à l'arrivée. Les coureurs doivent également respecter les consignes données le jour de la course pour leur sécurité.

ART.9 : L'association sportive du Graïs est couverte par une police d'assurance responsabilité civile auprès de MMA. Le Pass Prévention Santé inclut une assurance responsabilité civile qui couvre les dommages causés à autrui. Pour les dommages individuels accident les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence, il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

ART. 10 : Respect du parcours balisé, de l'environnement, des propriétés traversées, et des consignes des aiguilleurs. De nombreux passages que vous allez emprunter sont sur des propriétés privées vous vous engagez à ne pas les utiliser en dehors de l'évènement.

ART. 11 : Suiveurs VTT interdits sauf pour les organisateurs.

ART.12 : Les récompenses seront distribuées à l'issue des épreuves aux coureurs présents. Récompenses aux 5 premiers H et F sur le 8, 16 et 24 km, tirage au sort de dossards.

ART.13 : Tous les participants mineurs sont sous la responsabilité des adultes accompagnants (questionnaire de santé validé et accord parental signé, obligatoires pour leur participation).

ART.14 : Droit à l'image : les concurrents autorisent les organisateurs du trail de la lande forêt à utiliser leur nom, leur image, leur voix et leur prestation sportive sur lesquelles ils pourraient apparaître et ce sur tout type de support.

ART.15 : L'association sportive du Grais se réserve le droit d'annuler l'épreuve y compris le jour même, en cas de force majeure, de catastrophe naturelle ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des concurrents et aucun remboursement ne sera effectué.

ART.16 : La remise du dossard s'effectue sur le lieu de départ le jour de la course, sur présentation d'une pièce d'identité, à partir de 9h et jusqu'à 10 minutes avant le départ de la course concernée. La revente et l'échange de dossard est interdite. Le dossard devra être entièrement lisible et porté devant durant l'intégralité de la course

Course	Catégories	Année de naissance	distance
Course n° 1 	Junior Espoir Senior Master	2008/2009 2005/2007 1993/2004 1992 et avant	24 km
Course n°2	Junior Espoir Senior Master	2008/2009 2005/2007 1993/2004 1992 et avant	16 km
Course n°3	Cadet Junior Espoir Senior Master	2010/2011 2008/2009 2005/2007 1993/2004 1992 et avant	8 km

L'association sportive du Grais vous souhaite de passer une bonne journée.